

Politique de mécénat Cadre éthique et responsable

Entreprise à mission, Cofidis Group inscrit son action de mécénat dans le prolongement direct de sa raison d'être et de ses engagements RSE. Le mécénat constitue un levier stratégique pour contribuer positivement aux territoires où le Groupe est implanté, en soutenant des projets d'intérêt général à fort impact social, sociétal et environnemental.

Cette politique vise à clarifier nos priorités, nos principes d'action et notre gouvernance, afin de garantir des engagements cohérents, transparents et porteurs de sens pour l'ensemble de nos parties prenantes.

PERIMETRE

La présente politique s'applique à l'ensemble des actions de mécénat menées par Cofidis Group et ses entités en Europe, qu'elles soient initiées au niveau Groupe ou localement.

Par mécénat, Cofidis Group entend tout soutien financier, matériel ou en compétences apporté de manière désintéressée à des structures d'intérêt général, sans contrepartie commerciale directe.

Le mécénat se distingue du sponsoring, du partenariat et des dons ponctuels, qui peuvent relever d'autres logiques (communication, marketing ou actions ponctuelles).

AXES STRATEGIQUES DE MECENAT

1. Égalité des chances et inclusion

Cofidis Group concentre prioritairement son mécénat sur des projets favorisant l'égalité des chances par :

- l'accès à l'emploi,
- l'accès à l'éducation,
- l'accès à la culture,
- l'accès au sport.

Ces actions s'adressent principalement :

- aux jeunes de 8 à 26 ans, notamment issus de quartiers prioritaires,
- aux personnes en situation de handicap.

Les projets seront menés prioritairement dans les **territoires d'implantation du Groupe** et en **Hauts-de-France** pour la France.

2. Environnement

Le Groupe soutient également des projets contribuant à :

- la réduction de l'impact du plastique,
- la décarbonation et la préservation des ressources naturelles.

Les projets soutenus s'inscrivent prioritairement **dans les territoires où Cofidis Group est implanté**.



PRINCIPES D'ACTION

Cofidis Group s'engage à :

- soutenir exclusivement des structures d'intérêt général à but non lucratif,
- refuser tout projet à caractère politique, religieux ou idéologique,
- agir dans le respect des principes éthiques, des droits humains et de l'égalité femmes-hommes,
- prévenir tout conflit d'intérêts et toute forme de corruption,
- privilégier des projets à impact démontrable et durable,
- favoriser les partenariats de moyen ou long terme,
- respecter l'indépendance et l'expertise des structures soutenues,
- assurer une communication responsable, sans démarche commerciale.

Les structures bénéficiaires s'engagent, quant à elles, à une utilisation transparente des fonds et à un partage proportionné des résultats et impacts.

GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE

La politique de mécénat est pilotée par une Commission Mécénat chargée de :

- garantir l'alignement des projets avec la stratégie du Groupe,
- évaluer et arbitrer les demandes de soutien,
- assurer le suivi et l'évaluation des actions soutenues.

La mise en œuvre opérationnelle repose sur des critères d'éligibilité clairs, une grille d'évaluation partagée et un cadre budgétaire structuré, tenant compte des spécificités locales.

SUIVI, TRANSPARENCE ET EVALUATION

Cofidis Group s'engage à :

- suivre l'impact social et environnemental des projets soutenus,
- évaluer les partenariats à échéance régulière,
- communiquer de manière transparente sur ses engagements de mécénat, notamment dans ses publications institutionnelles.

Cette politique de mécénat vise à faire du mécénat un engagement collectif, structurant et utile, au service de l'impact, de la cohérence et de la confiance.

Contact :

Delphine Fourmy

Responsable Communication institutionnelle, RP & mécénat

Cofidis Group

delphine.fourmy@cofidis-group.com